



RESTAURATION SCOLAIRE

Fiche Mensuelle de réservation (une par enfant)

Période de Septembre 2019

A remettre impérativement avant le 28/08/2019 (passé ce délai, les repas seront comptabilisés double)

Exclusivement à la régie restauration – Mairie de La Bassée

Monsieur - Madame

Adresse complète

N° de téléphone fixe ou portable

Ecole : La Roseraie Jules Verne Charlemagne

Nom de l'enseignant :

Nom et Prénom de l'enfant :

Tous les jours OU

Cantine

Lundi	2	Lundi	9	Lundi	16	Lundi	23	Lundi	30
Mardi	3	Mardi	10	Mardi	17	Mardi	24		
Jeudi	5	Jeudi	12	Jeudi	19	Jeudi	26		
Vendredi	6	Vendredi	13	Vendredi	20	Vendredi	27		

Repas sans porc : oui – non

Repas sans viande : oui – non

Si votre enfant ne prend aucun repas dans la période ci-dessus, vous n'avez pas à retourner le présent document. Vous pouvez vous procurer ce document en mairie ou le télécharger sur le site de La Bassée. Par contre, si votre enfant prend au moins un repas, il est impératif de retourner cette fiche à la Régie Restauration en cochant uniquement les repas à prendre.

le tarif à régler sera doublé en cas de non inscription ou en cas d'inscription téléphonique sans paiement dans les 24 heures.

IMPORTANT : Ne pas cumuler les factures scolaires avec des factures d'ALSH !!!! ceux sont 2 régies différentes.

Pour les situations particulières (maladies, hospitalisation, ...) veuillez prévenir au plus tard la veille

(lundi, mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 9 h 00 à 10h 30) au **03.20.29.90.30**

La régie restauration (en mairie de La Bassée – place du Général de Gaulle)

sera ouverte aux horaires suivants pour les paiements en espèce :

Mardi de 8h30 à 12h30 – Mercredi de 13h30 à 17h – Jeudi de 8h30 à 12h30

Possibilité d'envoyer le paiement par chèque en mairie ou de le déposer dans l'urne correspondante.

IMPORTANT : Les repas sont à régler d'avance à la Régie aux horaires indiqués ci-dessus (pour une première inscription, se munir d'un justificatif de domicile).

TARIFS

Prix du repas pour un enfant basséen : 2,80 euros
Prix du repas pour un enfant extérieur : 3,40 euros
Prix d'un repas adulte : 3,45 euros
Prix d'un repas pour un élève en CLIS 2,80 euros
Enfants sous surveillance (P.A.I) : 2,40 euros

**Chèque à l'ordre de la Régie
Recettes Cantine LA BASSEE)**

Information !!!

La régie cantine sera fermée
du 1^{er} août au 23 août inclus
Seuls les règlements par chèque seront
acceptés pendant cette période (dépôt
dans l'urne correspondante)